Louis-Marcel AMBATA
Université de Douala, Cameroun
Louismarcelambata1970@gmail.com

Lupinité et pulsions maricidaires chez l'épouse subsaharienne immigrée dans *Un Africain en France*

Résumé

Dans les travaux sur la migration subsaharienne vers l'Occident, la femme apparaît asservie et soumise. A l'opposé, le présent travail se situe dans le prolongement d'une réflexion mobilisant le même corpus et portant sur le processus de transformation de la femme en bourrelle contre son époux. L'étude vise à démontrer qu'au-delà du rapprochement symbolique, le caractère lupin de l'épouse migrante dans *Un Africain en France* relève davantage d'une dimension caractérielle et immanente qui se déploie en maricide et conjuguicide. L'analyse s'appuie sur des théories d'ordre zoopoétique qui expliquent la profondeur de la parenté louve - immigrée. La démonstration entend procéder par une analyse thématique, articulée autour du déploiement actantiel du personnage de l'épouse migrante. Ainsi saisie, la métaphore de la louve dépasse l'allégorie de la férocité et de la perfidie pour imputer l'agression envers l'époux à l'animalité immanente et ainsi qu'aux stratégies de destruction développées par l'épouse immigrée à l'encontre de son conjoint.

Mots - Clés : Lupinité. Meute. Agression maricide. Souffrance familiale. Animalité.

Abstract

Studies on sub-Saharan migration to the West often portray women as subjugated and submissive. In contrast, this study builds upon existing scholarship - drawing on the same corpus - to examine how the female figure transforms into an aggressor against her husband. It aims to demonstrate that, beyond mere symbolic association, the migrant wife's "wolf-like" nature in *Un Africain en France* stems from an intrinsic character trait that manifests as acts of husband-killing and spousal homicide. The analysis employs zoopoetic theories to elucidate the profound affinity between the she-wolf and the female immigrant. Through a thematic analysis centered on the migrant wife's role and actions, the study reveals that the she-wolf metaphor transcends simple allegories of ferocity and treachery; instead, it attributes the aggression against the husband to an inherent animality and to the destructive strategies the immigrant wife employs against her spouse.

Keywords: Wolf-like nature. Pack. Maricidal aggression. Family suffering. Animality.

Introduction

La présente étude porte sur la violence commise en France, par le personnage de l'épouse subsaharienne immigrée sur l'époux. De nombreux travaux y relatifs tendent à représenter la féminité comme motif de faiblesse. Elle est très souvent évoquée comme prétexte au viol multiforme et repose sur les postulats surannés d'infériorité et de devoir d'effacement. Ainsi perçue, la femme ne serait capable ni de provocation ni d'autodéfense. Cependant, en contexte migratoire, malgré cette apparence d'innocence absolue, la critique perçoit des indices d'une implication féminine dans les actes de violence. Ces interventions se configurent sous trois angles. D'abord, dans les violences intra-genre procédant des rivalités entre migrantes de même origine (Souilamas, 2019 : 40 – 45 ; Dramé Traoré, 2020 : 30-35). Ensuite, dans la légitimité d'autodéfense (Traoré, 2020 : 40 - 45) par laquelle la femme réagit plutôt aux abus de faiblesse et de prédation sexuelle (Joubert, 2019 : 25 – 30 ; Pannetier et al. 2020 ; Razafindratsima et al., 2020 ; Traoré, 2020 : 40 – 45 ; Le Golf et al. 2019). Or fût-elle légitime, la violence féminine, telle que présentée dans le récit de Mvoto, *Un Africain en France* (2015)*,* se pose comme une construction progressive (Ambata, 2024) et, plus grave, s'affirme comme une démonstration d'agressivité animale notamment lupine, de l'épouse immigrée à l'encontre de son conjoint. Ce qui induit une tendance zoomorphique, par laquelle le personnage de l'épouse subsaharienne immigrée revêt une figure de louve. Dès lors, l'étude impose l'exploration de deux champs épistémologiques bien distincts mais articulés autour du même objet. Le champ migratoire aborde l'épouse immigrée dans sa mobilité, les rapports et oppositions qui en émergent. Cependant, il ne saurait expliquer le recours à la figure lupine pour comprendre le personnage de l'épouse subsaharienne immigrée. La zoopoétique fournit donc la grille d'analyse requise, à cet effet. D'où le croisement des épistémologies d'ordre migratoire et zoomorphique. Pour en saisir l'inscription dans le corpus, la question est : Comment l'auteur construit-il la lupinité de la migrante subsaharienne à partir, d'une part, de l'allégorie de l'épouse – louve et, d'autre part, de l'immanence de bestialité, aux conséquences destructrices pour le mari et la famille ? L'hypothèse est que dans le récit de *UAF* l'auteur tend à établir une similitude entre l'épouse à la louve, laquelle s'actualise en une impulsivité animale qui la conduit au maricide et au conjuguicide. L'analyse s'appuie principalement sur la théorie zoopoétique d'Anne Simon (2021), articulée aux réflexions sur l'animal prédateur (Durand, 1960). L'étude mobilisera l'approche thématique couplée à la lecture zoopoétique précitée. Ce qui permettra un décryptage, chez l'épouse immigrée, de faits à la fois récurrents et caractéristiques du lupin. Dans le même sillage, les réflexions de Philippe Hamon, Ruth Amossy, Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau et Emile Benveniste apporteront des éclairages sur le personnage de l'épouse immigrée, des points de vue : descriptif, fonctionnel et discursif. Ceci, pour mettre respectivement en évidence

l'empreinte lupine, les attitudes animalières et la tendance à la domination qui concourent, toutes, à l'écrasement du mari et de la famille. La réflexion analysera l'immigrée des points de vue de la métaphore lupine, des modes opératoires d'agressivité et, enfin, de l'accomplissement de la lupinité par maricide et conjuguicide.

1. La symbolique de la figure lupine appliquée à l'immigrée dans *UAF*

En matière de création littéraire, l'inspiration animalière n'est ni nouvelle ni gratuite. Les créateurs y recourent pour illustrer une idée par des traits spécifiques figurant la bête. Ce qui implique une coloration animale généralement portée par l'allégorie, consistant à incarner une idée dans une représentation matérielle. L'expressivité de l'allégorie doit à son caractère syllogistique de production de sens. Par exemple, si la majesté du lion projetait l'image de la force et que la force soit le critère de royauté en forêt, alors, le lion serait roi de la forêt. Par ses attributs physiques et comportementaux, il en sera de même pour le loup. Parce qu'il symbolise la brutalité et la férocité, le loup est légendairement associé à l'idée de violence cruelle : *« La raison du plus fort est toujours la meilleure »* (La Fontaine, 1991, L.I Fable X, v. 1-2). Même s'il ne relève certes pas de la faune négro-africaine, l'imaginaire partagé de la prédation puise dans les traits et la figure du loup, pris comme archétype, pour caractériser le personnage de l'épouse immigrée peinte dans le texte. Quoique le vocable *loup* n'apparaît pas dans le texte, l'auteur allégorise pour conférer une dimension lupine au principal personnage féminin. Dès lors, l'écriture se pare d'un zoomorphisme à coloration lupine. La présente articulation consistera à décrypter la lupinité chez l'héroïne, par une lecture lexico-stylistique du texte et par l'analyse de l'appartenance grégaire qui concourt à dire la lupinité de l'épouse.

1.1. *Le décryptage lexico – stylistique de la lupinité de l'épouse immigrée dans le corpus*

L'interprétation lexico – stylistique se fonde sur les mots et leur mise en discours dans le texte. Elle démontre comment l'auteur utilise les vocables et des figures du discours pour esthétiser la figure lupine de l'épouse. Dès lors, pour voir les attributs lupins dans le personnage de l'épouse, il convient avant tout de procéder à une analyse lexicale du vocable lupinité, comme concept nodal de l'étude. En règle générale, les matrices lexico – génétiques aident à former les mots pour saisir et dire - avec le maximum d'exactitude - la réalité des idées et / ou des sensations (Tournier, 1985). Ainsi, par dérivation suffixale, l'ajout de « ité » au radical latin « lupin » exprime les caractéristiques définitoires du loup ou de la louve. Appliquée à l'humain et notamment à la femme, la lupinité la catégorise symboliquement comme animal brutal et féroce. Dans cet ordre d'idées, il émerge un supplément de signification qui métaphorise le concept d'épouse subsaharienne immigrée en femme – louve, des points de vue physique et caractériel. Dans le texte, le thème de la lupinité est

traduit par la diversité et la récurrence des champs lexicaux qui s'y rapportent. Le thème, dit Jean-Pierre Richard, renvoie à tout élément qui, dans le texte, revient systématiquement et de façon multiforme, au point d'y construire un réseau de signification (Richard, 1961). Les vocables récurrents fonctionnent comme des motifs de signification et constituent des thèmes. Donc, l'analyse thématique les intègre à titre champs lexicaux. C'est par ces ensembles de mots relevant d'une même réalité que le thème s'organise à travers un texte. Dans le récit étudié, le thème de la lupinité s'analyse à un double niveau. D'abord, il est rendu visible par des thèmes d'appui qui, quoique relevant d'un autre champ de signification, fonctionnent néanmoins comme des catalyseurs. Dans une logique de cause à effet, ils permettent d'appréhender le personnage de l'épouse immigrée subsaharienne avant son déploiement lupin. Il s'agira de : la pauvreté et de l'exigence de recherche du bien-être. Ensuite, dans une logique interne, la lupinité se structurera autour de sous-thèmes qui rendent compte du fonctionnement animalier du personnage analysé. Ainsi articulée, la structuration de l'idée de la prédation doit à l'interrelation des champs lexicaux juxtaposés et, quant au thème de la lupinité[1], elle relève d'une variété de sous - thèmes gravitant chacun autour d'un noyau lexical donné.

Chez le personnage féminin principal du texte, la définition d'un agenda de la prédation précède le voyage spatial vers la France. Ce programme s'articule en quatre pôles d'action. Ainsi, tandis que la pauvreté génère le besoin de mariage, la sécurisation dudit projet d'union appelle et impose des précautions appropriées. D'où l'impératif, pour le personnage d'Honorine, d'écarter les obstacles pouvant l'empêcher de s'accomplir pleinement. L'accomplissement de soi signifiant ici l'atteinte et la vulnérabilité de l'époux-cible. Dans le récit, chacune de ces actions, cadrant avec le contexte qui lui donne naissance, est mise en exergue par un champ lexical approprié. En effet, dans la fiction littéraire, la pauvreté apparaît généralement liée à un environnement social donné. Cet espace génère des défis auxquels les personnages sont confrontés. Bourdieu désigne le lieu de cette lutte d'affirmation par le concept de *champ* social. Il le définit comme des « espaces de compétition » (Bourdieu, 1994). Le cadre qui constitue l'espace de lutte dans *UAF* fait état des privations qui suscitent justement cette entrée en compétition. Le manque qu'expérimentent les personnages, et notamment la future épouse immigrée, transparaît à travers des dispositifs lexicaux et stylistiques. Dans cet ordre d'idées s'inscrivent les vocables et les expressions traduisant l'impécuniosité : c'est le cas de « loterie » qui, dans l'assertion « Se retrouver en France, c'était comme gagner […] à la loterie », présuppose les affres de la misère. Dans le même sillage s'inscrivent : l'aveu du dénuement vis-à-vis d'autres familles, la précarité de « leur habitat du quartier insalubre près des marécages », la famine, le défaut

[1] Ici, il s'agit déjà du déploiement de la lupinité par des comportements de l'ordre de la prédation

de vêtements décents, etc. qui témoignent de cette situation d'inconfort. Pour conjurer cette posture en dessous du seuil de pauvreté (UAF : 106 - 108), les personnages sont amenés à rechercher « des formes de capital spécifiques pour améliorer leur position. » (Bourdieu, 1994). Dans le cas du personnage d'Honorine, cela se matérialise par le mariage intéressé.

Ayant passé des années de prostitution sans proposition de mariage, le personnage d'Honorine est avide de mari. L'emprise que l'idée d'union exerce sur elle lui fait perdre ses moyens, au point où, agréablement surprise mais tout de même traumatisée par cette perspective de changement inattendu, elle confesse son avidité d'union, qui constitue le second thème conduisant à la décision de prédation. Confidente ahurie, Honorine soupire, exacerbée : « Laisse-moi, Léonie, tu ne sais pas ce qui m'arrive !» (UAF : 109). Ici, l'état mental traduit la volonté de sécurisation de l'idée de projet d'union. Dans son discours, la récurrence du « je »[2], sujet, témoigne de l'implication dans la préservation du projet matrimonial. Le « me », complément, indique que le sujet actif bénéficie de toute initiative prise. La future épouse s'autoprescrit des prévisions pour subjuguer l'entourage familial et victimiser le fiancé.

Le réseau thématique de la victimisation s'appuie sur trois noyaux : le mépris, la malice et la domination. Le mépris traduit l'irrespect envers la future belle-famille et le futur fiancé. Sans égard, Honorine l'associe à l'image d'un oiseau domestiqué et asservi : « Si ce pigeon arrive, […], je lui ferai d'abord cet élixir à forte dose » (UAF : 110). L'enjeu est la prise de contrôle : « pour qu'il perde la tête, décolle ses pieds, que son cœur s'arrache et que tout son corps me soit soumis à jamais. » (UAF : 110). Honorine voit en sa belle-famille ses « premières acquisitions » (UAF: 113). Le sous-champ des stratégies maléfiques est mobilisé comme moyen de matérialiser ces objectifs machiavéliques. Ainsi s'explique le recours aux philtres d'une envoûteuse confirmée (UAF : 111-112), traduit par la récurrence de : *maléfices*, *charmes*, *gris-gris* et, surtout, d'*élixir*[3], boisson corruptrice et hallucinogène, pour infléchir la volonté.

Les éclairages lexico-stylistiques tendent à établir l'empreinte de lupinité chez l'épouse. Aussi, la présente étude doit-elle vérifier les similitudes grégaires d'ordre lupin.

1.2. *La préséance de la meute comme motif d'écriture de l'idée de la « femme-louve »*

Telle une louve, l'épouse immigrée figure un personnage en situation[4] et engagé à relever des défis existentiels d'ordre communautaire (UAF : 106). Le groupe s'actualise par sa préséance sur

[2] « Je », pronom personnel de la première personne du singulier, marqueur du sujet actif

[3] Les dix occurrences d'*élixir* en quelques pages, traduit la détermination d'assujettir le fiancé.

[4] Au sens de sartrien de la confrontation aux réalités du monde et qui appelle à relever les défis existentiels

l'individu. Ce qui, dans le texte, correspond à la prééminence de la meute sur la louve. A cet égard, la gestuelle d'Honorine, à l'apprise de la nouvelle du projet, est éloquente. Elle exécute un mouvement d'exaucement en direction du ciel et, tel un réflexe collectif de sécurisation grégaire, la famille l'encercle instinctivement (UAF : 107-108). Dans ce sillage, l'ascendant du groupe repose sur les voix d'autorité qui martèlent des décisions capitales. C'est pourquoi il revient à Méline, l'aînée, de dire la feuille de route assignée par la famille. Le mode indicatif souligne le caractère certain et prochain de ce qui est attendu d'Honorine : *« Quand tu seras là-bas, tu quittes Kome »*. De même, le mode impératif interpelle la migrante : *« tu cherches un vieux ''Blanc'' et tu l'épouses ! »* (UAF : 116). Honorine doit obéir, pour le groupe. C'est encore au nom du groupe que se sont tenues des assises comparables à des conseils de guerre et préparatoires au départ. Comme revêtues du sceau et de l'autorité de la chose jugée, les décisions y arrêtées s'imposent par la syntaxe. L'unipersonnel à valeur générique exprime des vérités d'ordre général, impersonnelles : *« Il s'ensuivit une réunion de famille improvisée […] il fut décidé […] La décision fut prise qu'Honorine… »* (UAF : 108) Pour décider d'un événement porteur *« de changements profonds de la donne familiale »,* (UAF : 106) le groupe se doit de faire preuve d'une cohésion de meute. Tel est le cas pour le voyage d'Honorine.

La cohésion entre les membres de la meute repose à la fois sur une communauté d'identité et de destin. L'immigrée est entourée de parents et proches qui partagent d'étroites similitudes et des perspectives d'avantages comparatifs. Dès lors, si le vivre « en - dessous du seuil de pauvreté » (UAF : 106) raffermit la fibre communautaire, la tendance grégaire à la protection de soi et des semblables se développe et se radicalise. Ceci explique toute la peine que Méline, la sœur d'Honorine, s'est donnée pour retrouver et faire part de l'opportunité offerte à sa jeune sœur. Pour Bion, la similitude de la meute à la communauté humaine est évidente : *« Les groupes humains,* dit-il, *ont […] tendance à fonctionner comme des meutes, animées par des comportements instinctifs et irrationnels »* (Bion, 1961 : 141 - 148).

Dans une logique de similitude, la ressemblance du groupe à la meute préfigure celle de l'épouse à la louve. Ce rapprochement s'observe dans et par les actes posés.

2. La dynamique actantielle de la « femme - louve » et la loyauté vis-à-vis de la « meute »

Dans une perspective zoomorphique, l'auteur esthétise la psychologie et l'affectivité de la femme. Il donne à y voir l'immanence d'une dimension animale. Ainsi, s'amenuise la rigide étanchéité du clivage séparant animal et humain. L'écriture emprunte au style zoopoétique d'Anne Simon, qui restaure la présence de l'animal dans le texte et, plus précisément, dans le personnage. Elle montre que, dans des conditions

précises, certains déterminismes peuvent réveiller en l'homme cette animalité latente qu'elle néologise en *humanimalité* (Simon, 2024) : « L'animalité, souligne-t-elle, traverse l'humain de part en part » (Simon, 2024). L'étude vise à dire l'*humanimalité* de l'épouse immigrée. Notamment, dans quelles mesures ses comportements humains rappellent la chasse et la loyauté lupines vis-à-vis du groupe.

2.1. *La figure féminine comme sujet/actrice des stratégies lupines de persécution*

Les analyses portant sur les dynamiques actantielles du personnage féminin sont essentielles et originales. Essentielles, parce que concourant à vérifier l'hypothèse de l'existence d'une violence délibérée et meurtrière de l'épouse subsaharienne immigrée à l'encontre de son conjoint. L'originalité, quant à elle, consiste en l'utilisation de la métaphore de la chasse, pour exprimer comment et par quelles modalités, à l'image de la louve, la gent féminine s'en prend à son époux. Au regard des indices textuels, il serait plutôt indiqué de lire dans la persécution contre l'époux, une combinaison de chasse à la meute et de chasse à l'affût.

En soi, la chasse à la meute consiste au déploiement d'une troupe de loups/chasseurs qui s'attaquent conjointement à une même proie, indépendamment du positionnement spatial et de l'angle de tir de chaque assaillant. Dans le cas d'Honorine, le gros des effectifs se trouve en Afrique, terre de sortie. Il englobe la famille et les amis proches, telle Léonie. La principale exécutante, Honorine, vit en France. Elle interagit avec les siens, dans une traque massive et brutale, pour obtenir la déchéance de l'époux. Tandis que la famille harcèle Honorine de divorcer d'avec Kome, elle effectue une plongée psycho-affective vers les siens. Cette démarche en ressourcement converge avec les hostilités manifestées contre Kome. Donc, ces deux actes, en apparence discontinus l'un de l'autre, participent, à contrario, à la consolidation des pratiques visant à déstabiliser Kome. Pour Anne Simon (2018 ; 2021), les personnages engagés dans la chasse à la courre interagissent dans une logique de socialité bestiale et de prédation qui se prolonge dans la chasse à l'affût.

En posture de victime, Kome constitue l'objet de la chasse à l'affût. Ici, la félinité est de mise, qui consiste davantage en la ruse qu'en une quelconque brutalité de la gent féminine. Les stratégies de calcul sont finement élaborées. Dans cette logique, s'inscrivent les vocables nodaux de l'hypocrisie et de la flagornerie, qui visent à détruire sournoisement l'époux. Donc, sans la supprimer, la logique de félinité maquille celle de l'endurcissement criminel. A preuve, Honorine, à peine arrivée en France, s'offre son premier adultère, le regrette mais sur fond d'hypocrisie, assène un coup fatal de criminalité conjugale à son mari. Pour soulager sa conscience, l'épouse adultère propose à son mari qu'ils fassent un enfant. L'enjeu est certes calculé, froid et égoïste mais, tel que présenté, il est

une marque de lupinité. Bien avant cette expérience, en Afrique, Honorine avait envisagé et mis en pratique une pause stratégique dans ses activités de prostitution. Ce qui lui avait donné du temps de s'installer chez le fiancé et séduire la belle-famille (UAF : 111) par un vernis d'exemplarité comportementale. Telle qu'elle apparaît dans les exemples ci-avant, la modalité de chasse à l'affût, est une traque réglée sur le cheminement individuel de l'épouse. Elle repose sur l'art de la patience, de l'opportunisme et de la conviction, pour accomplir la prédation conjugale.

Le personnage d'Honorine déploie des stratégies de repérage et de drague. Dans le récit, la chasseresse à l'affût excelle dans l'art de la détection. Ce qui exige de l'observation et du recoupage. Comme un aigle royal exerçant sa vue perçante mais, surtout, un renard de surface se servant de son flair, l'immigrée réussit à localiser, reconnaître les lieux et à s'attaquer à tout ce qui bouge dans son périmètre. En cela, la proximité est un atout. La « louve » brise une première barrière et accède à ses cibles dont l'inconvénient majeur est d'être presque sinon toujours d'immigrés proches de Kome. C'est bien à la buanderie de l'immeuble, qu'elle aperçut le clochard qui lui tint lieu de premier flirt. Outre le « garçon métissé » du voisinage de Kome (UAF : 121), J.B. aussi est un compatriote, proche de Kome, découvert à une invitation chez eux (UAF : 126) et qu'elle finit par attitrer, comme concubin. Idem avec J. Marco, qui doit à Kome son arrivée en France (UAF : 236). Que dire de Roger, le cousin de Kome (UAF : 249), des membres du cercle chrétien et de Manuel qui lui résista (UAF : 172) ? Kome bénéficiant de bonne presse dans son entourage, la chasse à l'affût requiert de la persuasion auprès des proies envisagées. Honorine s'y emploi, à grand renfort de techniques de conviction, pour diluer l'influence même discrète de la personnalité de Kome que *« tout le monde connaissait Kome et […] respectait [dans ce quartier]. »* (UAF : 119). Ce qui explique le recours d'Honorine à la stratégie du martyre subi. En effet, elle allègue une fausse jalousie et des brutalités jaillies de son imagination adultérine, et qu'elle impute à son époux. Ce faisant, l'intention est de susciter des sentiments de culpabilité chez les cibles qu'elle convoite, au point de leur donner mauvaise conscience, au point où elles se sentent redevables voire obligées envers elles. Avec J.B. le libidineux, la messe fut brève et d'office entendue. L'argument fallacieux du *« Kome a failli me tuer pour toi ! »* d'Honorine suffit à l'aguicher (UAF : 120). Ardue, la chasse à l'époux devient le baromètre de loyauté de « l'épouse-louve » vis-à-vis de sa « meute. »

2.2. *Loyauté lupine pro familiale, abnégation de soi et inclinaison au maricide*

Les assauts contre l'époux donnent à voir l'inscription de l'assaillante dans une logique de loyauté pro-familiale et de renoncement à soi. Rationalité qui, de l'intérieur, nourrit les perspectives du maricide. En effet, chez l'épouse – louve, les deux attitudes se recoupent. La priorisation de l'intérêt des siens fait de l'épouse une otage complaisante du groupe. En France, Honorine, mue par les réflexes grégaires de la

meute, se doit d'agir au nom de celle-ci. Par son discours, elle se perçoit comme un personnage mandaté pour assumer, en parole et en acte, le statut de moyen de survie pour les siens. D'où le rappel du motif « principal de sa venue en France [qui était] de chercher un vieux « blanc », le dépouiller pour enrichir sa famille. » (UAF : 118) L'intériorisation de cette loyauté justifie qu'au moindre échec des tentatives de singer les comportements des françaises, il se déclenche une replongée vers le pays natal, en direction de la famille. Le souvenir des siens est donc une source de motivation de loyauté : *« Elle pensa à sa famille, […] aux plans qu'ils avaient mis en place. »* (UAF : 116). Il n'est pas jusqu'à son bonheur de femme, d'épouse et de mère qui ne passe au second rang de ses préoccupations.

L'épouse immigrée se refuse volontairement de profiter du bonheur maternel et conjugal. En effet, lorsqu'en son for intérieur, elle ose trouver Kome « brave » et soupçonne un amour naissant pour lui, elle se rend compte qu'elle risque de braver sa famille qui ne cesse de réclamer leur divorce (UAF : 119). Alors, sans influence familiale directe, elle se dédie par initiative personnelle. Quoiqu'elle découvre la satisfaction que procure la vie en couple et la joie d'enfanter : « Finalement, se dit Honorine ! Ce mariage avec Kome n'était pas aussi mauvais que ça » (UAF : 117), elle n'est pas prête à ignorer l'intérêt familial ; elle ne peut rien pour elle-même. Contre les paramètres nouveaux, auraient pu l'amener à reconsidérer l'accord familial sur l'éviction de Kome, rien ne fit. Honorine s'adonna plutôt au diktat familial. (UAF : 119). Ce faisant, elle s'autodéfinit comme instrument au service de l'épanouissement des siens. Ce comportement cadre avec la perspective d'Amossy pour qui l'éthos, reflété par le discours, trahit l'image que le locuteur élabore de soi. Sans détour, l'épouse de Kome dit son statut de fille – objet/moyen. Elle en subit un impératif de reddition des comptes et ne s'affirmera donc qu'en tenant les promesses faites aux siens : « elle avait encore […] des promesses non accomplies. Elle s'était promis de coucher avec un « blanc » dès qu'elle serait en France » (UAF : 118). En substrat, la promesse d'Honorine traduit une idée fixe, une hantise qui la mobilise de tout son être. Il lui fallait « sexer » avec un « blanc », nonobstant sa condition. L'essentiel étant de satisfaire sa curiosité et d'offrir à sa famille l'image d'une femme « accomplie ». (UAF : 118). Outre les promesses intérieures traduisant le peu de considération qu'elle a d'elle-même, Honorine révèle l'indigence familiale. A preuve, les suppliques qu'elle adresse à son époux dont l'appui effectif (UAF : 119) n'arrive pas à contenir sa lupinité.

3. Le discours diffamatoire contre l'époux et les actes d'implosion du foyer

L'épouse-louve « chasse » et en attend d'importantes retombées, fussent-elles éthiquement questionnables. Le ciblage des proies ne vise qu'à éprouver et épuiser l'époux. La détermination d'en finir avec ce

dernier réside dans le discours d'émasculation et d'anéantissement qui opère en deux mécanismes. Les travaux de Benveniste (1966, 1974), particulièrement attentifs à l'analyse et à l'interprétation de la dynamique de parole en fonction du contexte de production, seront mobilisés. Ils aideront à comprendre comment les amarres de l'immigré sont rompues et, lui-même, vulnérabilisé[5]. D'abord, par rapport à son environnement socio-relationnel, filial et familial. Ensuite, dans le cadre de son milieu conjugal et familial.

3.1. *Le discours de rupture des amarres socio-relationnelles et filiales*

Pour rompre l'équilibre socio-relationnel de son conjoint, l'épouse mène une attaque discursive en direction de la communauté qui constitue sa base arrière. Le réflexe de fusion communautaire garantit solidarité, respect et crédibilité chez les immigrés de même origine. Or travailler à rabaisser et mettre Kome au ban du groupe est un acte criminel de l'ordre du maricide. Honorine s'y engage, pour justifier ses infidélités. Au sens de Maingueneau, les actes de parole d'Honorine sont des choix énonciatifs « situés ». Ils cadrent avec un contexte donné, le sujet discuté, les intérêts et enjeux respectifs des parties en présence. Outre les évidences précitées[6] (UAF : 174-176), la félinité d'Honorine s'exprime à travers l'alternance des silences et menaces.

La taciturnité du personnage frise à la fois de l'hypocrisie et de la menace voilée. C'est le cas, à l'issue de la réunion de tentative de réconciliation familiale, convoquée par Kome. Par son mutisme, Honorine se fait condescendante et provocatrice, tout en feignant la docile. Elle déclare sentencieusement n'avoir « pas grand-chose à dire » et que les enfants seront tenus informés en cas « de grandes décisions à prendre. » (UAF : 179). L'appoint de subtilité d'Honorine qui entend « résoudre » le cas Kome à sa « manière » traduit son désir d'élimination du conjoint. Lorsqu'elle annonce le dépôt d'une plainte de leur fille contre son père, « pour [présumée] agression sexuelle […] quand elle avait trois ans » (UAF : 232), Honorine s'exclame : « et on verra ! » (UAF : 232). La pulsion maricidaire ne laisse plus l'ombre de moindre doute : « Je parle de mort sociale. Partout où il ira, tout le monde doit savoir que c'est lui qui a été méchant vis-à-vis de nous ! » (UAF : 234). Par cet aveu, le discours vise à ternir l'image et précipiter Kome dans une déchéance sociale. Ainsi affecté par le dédain des proches (UAF : 128), l'époux pathétise son esseulement : *« je sais une chose, c'est qu'elle est pour quelque chose dans l'évaporation soudaine de toutes mes relations. »* (UAF : 176). Ces agressions qu'essuie le personnage de l'époux se poursuivent jusque dans la sphère de l'intimité familiale où la communication s'inscrit dans une logique de rupture et trahit l'endurcissement du personnage d'Honorine.

[5] Liens amicaux, filiaux, ainsi que la cellule familiale

[6] Voir l'intitulé de la sous-partie 2.1. *La figure féminine comme sujet/actrice des stratégies lupines de persécution*

Dans le texte, la décision de divorce est rendue dure par l'impolitesse de l'épouse qui, « sans [le moindre bonjour] de convenance » assène à son conjoint la nouvelle de sa plainte pour divorce (UAF : 195). Il convient aussi de convoquer le manque de respect témoigné à celui qu'elle tient désormais pour un rebut d'époux. A cet égard, les réflexions de Philippe Hamon (1972 : 86 – 110) sur le statut sémiologique du personnage, expliquent que celui-ci se construit progressivement par agencement d'agrégats d'attitudes. Ainsi, la résolution de rejeter son époux s'articule à des attitudes préalablement observées et qui, dans un rapport de convergence ou de divergence, auront permis de construire le personnage, tout le long du texte. En effet, les états psycho mentaux dans les séquences du récit laissent voir que l'évolution du personnage d'Honorine révèle un contraste net entre le personnage d'avant, future épouse, et l'aujourd'hui épouse qui veut rompre son engagement conjugal. Sept années plus tôt, en Afrique, Honorine rangeait religieusement les valises de son fiancé dans la chambre qu'elle fermait avant de lui remettre les clés (UAF : 113). Sept années plus tard, en France, Honorine s'interroge sur le bon sens et la capacité de réflexion de Kome (UAF : 201). Le contraste lexical et discursif entre les débuts de la vie conjugale et l'instant présent s'en trouve épaissi. Jadis, Honorine mobilisait tous les moyens naturels et mystiques possibles pour garder Kome tout à elle. La tendance à l'adoration se poursuivit à l'arrivée en France, où elle reçoit son premier permis de séjour (UAF : 117). Jadis, elle souhaitait être « la première à avoir des contacts avec lui » (UAF : 111). Mais aujourd'hui, c'est pourtant la même Honorine qui, malgré une offre soutenue de cadeaux de Kome, demeure « ailleurs. » (UAF : 124). Le contraste entre Kome, l'heureux jeune marié d'il y a sept ans et l'aujourd'hui galérien du mariage se voit à travers moult indices textuels du dépit. Ceux-ci se cristallisant dans le champ lexical de l'abattement psychologique qui transparaît, entre autres, dans : « le rendit malheureux, très malheureux » (UAF : 125) ; « seul, très seul », etc. Dans le même sillage, à la découverte de l'infidélité d'Honorine, le dépit de Kome est exprimé par la reprise emphatique de la dynamique verbo-temporelle du regret, qui contraste d'avec les verbes de la fusion au début de l'idylle. Le contraste est franc et brutal. Au début, « elle s'abandonna dans les bras de Kome [et] Ils restèrent couchés le reste de la journée » (UAF : 115-116), tandis qu'aujourd'hui c'est la répugnance et le dédain : « **Il regretta** amèrement d'avoir invité J.B. […] **Il regretta** de ne pas avoir écouté les conseils […] **Il regretta** d'avoir rencontré Honorine […] etc. » (UAF : 125). Prostré dans une résignation sans appel, l'époux désabusé en arrive à plaider coupable d'avoir cru en l'amour d'Honorine : *« Excuse-moi,* dit-il, *j'étais dans un rêve et j'ai oublié la réalité. […] »*. (UAF : 169-170). Au-delà de la relation conjugale, il n'est pas jusqu'à la progéniture qui ne constitue un terrain d'affrontement sur lequel l'épouse entreprend de liquider son époux.

La rupture d'avec les enfants est également envisagée par « l'épouse louve ». Par un discours d'endoctrinement assidu, Honorine réussira à opposer enfants et père. Elle s'en félicite : le *« travail de culpabilisation […] sur les enfants qui voyaient déjà en leur père « un méchant bourreau, menteur, dictateur tortionnaire de leur mère… » »* (UAF : 206) portait ses fruits. Plusieurs procédés discursifs d'insistance relèvent la responsabilité de l'épouse dans la corruption de la progéniture. Par l'articulation du passé composé au présent de l'indicatif, le processus d'influence sur le jugement des enfants se poursuit, en défaveur du père : *« J'ai déjà travaillé les enfants et je continue, ils sont presque tous de mon côté, excepté la plus petite qui s'est trop attachée à lui. »* (UAF : 206) L'insistance sur le verbe « haïr » prétendument adressé par Kome à son épouse : *« me hait »* et élargi aux enfants : *« nous hait tous »*, exprime les allégations de dédain prêtées au père à l'encontre des siens. En plus, l'articulation de « haïr » à la modalité négative de l'amour : *« il ne nous aime pas / il ne nous a jamais aimés ! »*, vise à construire et exacerber la culpabilité du père, tout en y suscitant l'adhésion de la progéniture. A l'appui, l'adverbe *« maintenant »* souligne l'aboutissement du processus de construction du profil du père coupable : « *Les enfants savent tous maintenant que »* (UAF : 193 - 194) L'impact de ce résultat ne laisse pas Kome indifférent, qui « *se sentit trop seul ; abandonné par tous. »* (UAF : 222).

L'écriture de la destruction de la famille aurait certainement manqué d'éloquence si l'auteur n'avait choisi d'approfondir les thématiques du schisme intrafamilial. Il ne s'agit plus ici de l'épouse qui agit, mais des conséquences de ses actions sur les enfants. Ce qui consacre l'implosion de la cellule familiale. L'auteur convoque, dans cette logique, la curiosité plutôt précoce d'Anna, la dernière-née. Par des séquences descriptives, la famille présente le tableau d'un ensemble défait. En donnant la parole à une enfant, personnage naïf par l'âge, l'auteur nous permet d'avoir accès à des échanges à la fois innocents et francs. Le fait est qu'au regard de sa sincérité, l'enfant interroge son parent souffrant, en toute indépendance, comme aucune personne d'âge mûr n'aurait osé le faire, par devoir de réserve et de civilité. L'étude gagne en originalité par le regard d'un innocent porté sur la tragédie du parent, qui vit mal le schisme de sa famille. D'un côté, Honorine et « les trois grands enfants [qui] étaient assis à côté de leur mère » à l'occasion de la réunion de famille. De l'autre, Kome et la dernière, Anna, qui lui est restée attachée par complexe œdipien. (UAF : 178). Cette division est rendue sur le plan lexical par des vocables et expressions porteurs des sèmes de la séparation : « parti pris visuel » (UAF : 178) ; « deux groupes qui se regardaient en chiens de faïence. » (UAF : 222). A contrario, le décryptage des indices textuels de l'attachement de la petite Anna à son père confirme l'idée de séparation. Ici, la proximité de Kome et sa fille s'explique par le fait qu'il va la rechercher à l'école, après l'y avoir déposée. Ce qui suscite le souhait de rester proche de son père. Tout,

dans ses propos, prouve qu'il lui manque. Son père, vient-il la chercher à l'école, qu'elle manifeste déjà son impatience à repartir chez eux et en sa compagnie : *« Papa : Je t'attends depuis. Qu'est-ce que tu m'as gardé ?!!! »* Par le même réflexe, après la réunion de famille, tandis que chacun rejoint sa chambre, Anna demande à son père de rester avec lui (UAF : 180). Tandis que, par effet de style, l'auteur dote la fille de la faculté - plutôt rare pour son âge - de saisir les faits abstraits et de comprendre la détresse des parents, il développe la logique de l'indifférence de la mère envers la fillette, comme motif causal d'attachement au père.

Le silence est ici éloquent ; le récit ne révèle aucun moment d'intimité entre mère et fille. Ce qui, bien évidemment, renforce l'amour et l'amitié entre père et fille. A la différence des attentions témoignées à son père, l'enfant exclut carrément sa génitrice de tout son quotidien et de tous ses plaisirs. Or en matière de littérarité, tout réside dans les choix stylistiques et thématiques du créateur pour exprimer des faits, états d'âmes, convictions, etc. Tel est la portée du sous-thème de la joie d'Anna. Elle se réjouit de ce que son père a cuisiné un mets de pâte d'arachide et fait fi du principe d'attachement maternel propre aux tout-petits. Anna souhaite plutôt qu'ils le mangent tous les deux, entre père et fille : *« Est-ce qu'on peut manger tout de suite ? Comme ça on finit la casserole avant l'arrivée de maman ! »* La ponctuation qui domine cette intervention de l'enfant traduit un surcroît d'émotion dans l'attachement filial. De même, le refus de dormir avec sa mère pourtant mieux lotie que le père (UAF : 192).

Outre la coupure d'avec les proches, les modalités d'énonciation dévaluent l'époux. Notamment par une rhétorique dépréciative appuyée d'un discours de délégitimation du corps.

3.2. *La rhétorique dépréciative et le discours de la délégitimation du corps*

A l'observation, le texte étudié tend à se caractériser chez l'épouse par la récurrence d'une rhétorique du rabaissement contre son conjoint. Elle déploie des mécanismes de parole en vue de réifier son époux, de le voir perdre tous ses moyens et, enfin, de se percevoir comme nul. Dans cet ordre d'idées, l'énonciation, appréhendée par Benveniste comme étant « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974 : pp. 80 - 82), met un accent sur trois concepts qui renvoient respectivement à : une catégorie, un processus et un résultat, entretenant tous une relation de nécessité. Il s'agit de la langue qui constitue un dispositif d'éléments matériels et formels destinés à être combinés pour parvenir à un résultat. Ensuite, l'énonciation qui est l'acte processuel de mise en œuvre du dispositif linguistique précité, dans un contexte précis et en considération de certains paramètres situationnels. Enfin, l'énoncé, comme résultat abouti du processus de mise en œuvre sus-évoqué. En clair, la langue fournit le matériau nécessaire

qui aide à appréhender les réalités et à performer l'acte de parole, en conformité avec le contexte de sa production. Sans langue, il n'est pas de combinaison possible ni, encore moins, de résultat envisagé. L'analyse de Benveniste ne se préoccupe ni du signifié ni de la portée des propos, pris isolément. Elle interroge les conditions de production de l'énoncé et en dégage une portée sémantique contextualisée.

Analyser l'énonciation appelle à observer la façon dont le personnage de l'épouse-louve s'approprie le dispositif formel[7] qu'offre la langue. Il se positionne comme sujet agissant, face à un allocutaire à soumettre. Ainsi, les indices de personne, les modalités, les temps verbaux, les déictiques, les formes d'injonction, etc. aident à appréhender comment se reconfigure le rapport de domination de l'épouse vis-à-vis de l'époux immigré. Dans cette logique, la lupinité prend corps à partir de l'inscription des pronoms personnels dans une rationalité d'opposition sémantique qui, à chaque fois, donne à voir les velléités ou les actes de liquidation de l'époux. Le pronom sujet de la première personne *je,* affirme la force de présence de celle qui, à l'occasion d'une discussion, tient tête à son mari. Elle juge, ridiculise et se moque de tout ce que peut dire son époux. Elle le tance : « Je te connais, tu veux éduquer les enfants à l'africaine […] pourquoi on ne peut pas réussir en dehors de toi ? ». Dans le même sillage, l'épouse rappelle combien l'assistante sociale et elle-même se sont gaussées de son époux : « Elle a beaucoup rigolé et m'a demandé si tu étais normal » (UAF : 201). Du soupçon de démence à la décision d'éloigner les enfants de l'époux, il n'y eut qu'un pas, qu'Honorine franchit d'ailleurs très allègrement : « C'est ce qu'on va voir - décoche Honorine à ses son mari, au sujet des enfants - Il arrivera peut - être que tu ne pourras plus les voir. S'ils s'amusent eux-mêmes verront » (UAF : 196). Pour confirmer sa posture, Honorine ajoute : « Dans tous les cas, ma position est prise, elle ne changera pas » (UAF : 196). Le « je » renvoie à l'épouse-louve qui n'a de cesse d'écraser son vis-à-vis d'époux.

A l'opposé, le pronom « Tu » laisse appréhender une victime menacée non seulement par Honorine mais aussi par sa famille. C'est dans cette optique que l'usage du « nous » de la première personne du pluriel porte également l'idée de l'opposition. En effet, par « nous », il y a lieu de lire la solidarité de l'épouse et de sa famille qui se constituent en groupe d'opposition ligué contre l'époux, à qui l'on tend à imposer obéissance, soumission sans appel voire démission (UAF : 198).

A l'appui, les auxiliaires de mode présents dans le texte : *vouloir, pouvoir, aller,* etc. expriment la posture de décideur que l'épouse entend assumer, parce que sûre de ce qu'elle envisage. D'ailleurs, avant la lettre, elle assure déjà une rupture matrimoniale d'avec son époux. L'intimité matrimoniale suppose un contact permanent et de proximité, reposant sur la pratique mutuellement consentante de la sexualité, dans le foyer. Ici, le sexe est judicieusement entrevu, à la fois, comme plaisir partagé et vecteur de reproduction de l'espèce. Cependant, à la suite de Michel

[7] Entendu comme matériel lexical mis en œuvre par des règles linguistiques et grammaticales

Foucault (1976), il convient de relever que la sexualité peut être vu comme un espace de pouvoir, où se négocient et se produisent des sens. A l'appui et d'un point de vue littéraire, dans *Fragments d'un discours amoureux,* (1977), Barthes explique que le corps peut être interprété tel un système de signes et, qu'à ce titre, le fait de soustraire son corps à la sexualité conjugale devient un refus et une délégitimation du partenaire ainsi privé de sexe. Dans le texte, la condition de Kome s'inscrit dans cette double logique de privation et de délégitimation du corps. Le phénomène s'observe dans le couple Kome – Honorine. L'époux, dit l'auteur, « attendit quelques minutes pour promener une main caressante sur elle [,] s'aperçut qu'elle était toute habillée [et] se recroquevilla davantage sur elle-même et [intima :] ne me touche pas ! » (UAF : 169). La cessation des rapports sexuels se traduit par le retour des marqueurs d'intensité des actes qui expriment une gradation croissante : « Leurs relations amoureuses devenaient plus distendues, trop même. » (UAF : 124). Par ce langage du corps qui se soustrait à toute intimité, Honorine envoie un message inéquivoque à son mari : elle ne le perçoit plus comme tel. Donc, loin d'être lu comme simple abstinence, le refus répété de sexualité devient de fait et à la fois un signe énonciatif et discursif de rejet de l'autre.

Conclusion

En somme, la présente étude a consisté à réfléchir sur la question de la violence féminine perpétrée par l'épouse subsaharienne immigrée en France. En s'appuyant sur *Un Africain en France : La vie de Kome* de Clément Mvoto, le but poursuivi était de comprendre comment et en quoi le phénomène migratoire est un prétexte qui génère une violence bestiale d'ordre lupin chez le personnage de l'épouse d'origine subsaharienne immigrée en France. L'analyse y relative a établi que, dans le cas de la migrante étudiée, la violence s'origine depuis le pays de départ, par l'aspiration à dominer voire à écarter l'époux, pour épouser un « blanc » représentant un meilleur parti supposé capable d'offrir à soi et à sa famille restée au pays de meilleures conditions de vie. En plus, il a été prouvé que le personnage de l'épouse prend une couleur zoomorphique qui la rapproche de la figure lupine au point d'en faire une criminelle endurcie. Dans cet ordre d'idées, l'analyse a démontré que l'épouse immigrée est une personnification de la figure lupine. A ce titre, tandis qu'elle subit le diktat des intérêts de la meute, elle lui reste loyale et, par conséquent, développe des actions de chasse à la meute et à l'affût visant à commettre le maricide et détruire le foyer conjugal. L'hypothèse selon laquelle le récit de *UAF* tend à matérialiser les ressemblances entre l'épouse et la louve et à le traduire en bestialité impulsive conduisant au maricide et au conjuguicide est vérifiée. Du point de vue épistémologique, cette recherche enrichit la réflexion sur la violence migrante afro-occidentale en levant un pan de voile sur la facette lupine de l'épouse subsaharienne immigrée, jusqu'ici tenue pour innocente ou victime

réagissant juste aux agressions subies. Dès lors, pour éclairer le paradigme de l'immigrée victimisée, il s'avérerait opportun d'élargir cette piste de réflexion à d'autres itinéraires migratoires, pour étudier si, par exemple, la lupinité migrante se pose dans les mêmes conditions, en contexte intra-africain.

Bibliographie

AMBATA, L–M. (2024), ''L'écriture de la bourrellisation de l'épouse immigrée dans le roman subsaharien'', in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré*, Yaoundé : Monange, Vol. XXIII – 2024

AMOSSY, R. (2021), *L'Argumentation dans le discours*, Paris : 4ème. Edition, Armand Colin.

BARTHES, R. (1977), *Fragments d'un discours amoureux,* Paris : Editions du Seuil

BENVENISTE, É. (1966), « De la subjectivité dans le langage ». *Problèmes de linguistique générale*, t. I. Paris : Gallimard, p. 258-266.

BENVENISTE, É. (1974), « L'appareil formel de l'énonciation ». *Problèmes de linguistique générale*, t. II. Paris : Gallimard, p. 79-88.

BION, W. (1961), *Experiences in Groups and Other Papers*, Londres: Routeledge.

BOURDIEU, P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action,* Paris : Editions du Seuil

BOWLBY, J. (1982), *Attachment and Loss,* Vol.1. New York: Basic Books.

CHARAUDEAU, P. (1983). *Langage et Discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris : Hachette

DUCROT, O. (1984), *Le Dire et le Dit*, Paris : Minuit

DURAND, G. (1969 [1960]), *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*. Paris : Dunod.

FONTANIER, Pierre. (1977[rééd. 2009]), *Les Figures du discours, introduction de Gérard Genette,* Paris : Flammarion.

FOUCAULT, M. (1976), *Histoire de la sexualité I : La Volonté de savoir,* Paris : Gallimard.

FREUD, S. (1961), *La psychologie des foules et analyse du moi,* Paris : Payot.

JEANNEROD, A. ; Leray, M. ; Sécardin, O. (2024), ''Entretien avec Anne Simon'', *RELIEF*, *Revue électronique de littérature française*, vol. 18, n°1.

JUNG, C. G. (1950), *Métamorphose de l'âme et ses symboles.* Genève : Georg.

JUNG, C. G. (1964), *L'Homme et ses symboles.* Paris : Robert Laffont

KONRAD, L. (1969), *L'Agression : une histoire naturelle du mal.* Paris : Flammarion

LA FONTAINE, J. de. (1991), *Œuvres complètes.* Ed. Jean Pierre Collinet. Paris : Gallimard.

MAINGUENEAU, D. (2004), *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris : Armand Colin.
PINKOLA, E.C. (1996 [1992]), *Femmes qui courent avec les loups. Histoires et mythes de l'archétype de la femme sauvage*. Trad de l'américain par Marie France Girod. Paris : Grasset.
RICHARD, J-P. (1961), *L'univers imaginaire de Mallarmé*. Paris : Editions du Seuil.
SIMON, A. (2021), *Une bête entre les lignes*. *Essais de zoopoétique*, Marseille : Wildproject.
TOURNIER, M. (1982), *Mots, termes et contextes.* Paris : Klincksieck.